23. La partie mexicaine invite les artistes, les institutions et les groupes culturels et artistiques du Canada, oeuvrant dans les domaines de la danse, de la musique et du théâtre, à participer au Festival international Cervantès (FIC) qui aura lieu au cours des automnes 1984, 1985 et 1986, suivant les conditions financières stipulées dans le présent Programme.

Du côté mexicain, le sous-secrétariat à la Culture, relevant du ministère de l'Éducation publique, règlera les détails concernant la participation canadienne aux Festivals qui auront lieu pendant la durée du Programme.

En 1984, le FIC recevra l'"Ensemble Claude Gervaise" de musique baroque.

En 1985, le FIC aimerait recevoir un groupe folklorique.

En 1986, le FIC aimerait recevoir une compagnie de ballet.

La partie canadienne étudiera la possibilité de participer au FIC en 1985 et en 1986.

24. À l'invitation de la partie canadienne, la partie mexicaine tâchera de participer aux festivités du Bicentenaire qui auront lieu en Ontario en 1984.

Les détails seront fixés par la voie diplomatique.